

# MAIRIE DE VATILIEU

## REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 29 MARS 2016 à 20 H 30

**Présents :** Mme DUPRAZ-FOREY, Mr NIEVOLLET, Mme PRELLE, Mrs FAYS, BERTHOLLET, MONNET, ROUX-BERNARD, CARLIN, Mmes DOBREMEZ, BURRIAND-CHAMPIN

**Absents :**

Mr MONNET Antoine a été élu secrétaire.

La réunion débute ainsi :

### COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Madame le Maire présente à l'assemblée les résultats définitifs du compte administratif 2015 conformes au compte de gestion 2015 de la trésorerie.

#### Fonctionnement

##### Dépenses

222.330.38 €

##### Recettes

316.917.99 €

**Excédent fonctionnement 2015 : 94.587.61 €**

#### Investissement

##### Dépenses

176.787.34 €

##### Recettes

119.058.66 €

Déficit d'investissement 2015 : **57.728.68 €**

**Excédent total 2015 : 36.858.93 €**

#### CCAS :

#### Fonctionnement

##### Dépenses

1193.73 €

##### Recettes

2381.52 €

**Excédent fonctionnement 2015 : 1.187.79 €**

Après délibération, le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret :  
Mme le Maire, ordonnateur ne prend pas part au vote et quitte la salle.

CA 2015 Commune : 9 votants : 9 voix Pour – adopté

CA 2015 CCAS : 9 votants : 9 voix Pour – adopté

## BUDGET PRIMITIF 2016

### Commune

Madame le Maire énonce au CM les chiffres des divers chapitres du budget primitif 2016 préparé par la commission des finances.

### Fonctionnement

#### Dépenses

Achats, var. stocks	17.420.00
Services extérieurs	37.095.00
Autres services extérieurs	16.850.00
Impôts et taxes	210.00
Charges de personnel	70.000.00
Autres charges de gestion	71.800.00
Charges financières	15.000.00
Reversements fiscalité	14.500.00
Dépenses imprévues	10.000.00
Virt section investissement	50.254.00

**Total 303.129.00**

#### Recettes

Excédent 2015 reporté	33.587.00
Produits, serv. ventes	2.189.00
Impôts et taxes	135.900.00
Dotations, subventions	127.653.00
Autres produits	800.00
Reversements	3.000.00

**303.129.00**

### Investissement

#### Dépenses

Déficit antérieur reporté	57.729.00
Achat matériel	902.00
Aménagement entrée village	145.100.00
Acquisition foncière village	4.500.00
Maîtrise d'œuvre	3.400.00
Travaux voirie courante	26.162.00
Eglise accessibilité	11.412.00
Symposium	1.650.00
Emprunts – capital -	46.555.00
Ligne de crédit	157.000.00

**Total 454.410.00**

#### Recettes

FC TVA	12.500.00
Affectation résultats	61.000.00
Subv Detr entrée Tullins	13.040.00
Subv Départ entrée Tullins	75.558.00
réserve parlementaire mairie	5.200.00
Réserve parlem. Ordinateurs	2.250.00
vir. Section fonctionnement	50.254.00
Subvention Eglise	7.608.00
Prêt entrée Tullins	70.000.00
Ligne de crédit	157.000.00

**454.410.00**

## CCAS

### Fonctionnement

#### Dépenses

Repas anciens	1.500.00
Secours en argent	687.00

#### Recettes

Subvention commune	1.000.00
Excédent fonction reporté	1.187.00

<b>Total</b>	<b>2.187.00</b>	<b>2.187.00</b>
--------------	-----------------	-----------------

### TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2016

Afin de ne pas pénaliser les foyers fiscaux de la commune, notamment dans la perspective d'augmentation des taux des autres collectivités, Madame le Maire propose de ne pas appliquer d'augmentation des taux de la fiscalité communale pour 2016.

Madame le Maire propose à l'assemblée de voter les taux des contributions directes pour l'année 2016.

Taxe d'habitation	438.500	12.53 %	54.944
Taxe foncière bâti	242.500	20.69 %	50.173
Taxe foncière non bâti	19.700	55.19 %	10.872

Total	<b>115.989</b>
-------	----------------

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

### Budget primitif commune 2016

Après en avoir délibéré, le CM adopte à l'unanimité le budget primitif 2016

### Budget primitif du CCAS 2016

Après en avoir délibéré, le CM adopte à l'unanimité le budget primitif 2016.

### CENTRES DE LOISIRS ET ACTIVITES JEUNES

Après discussion, le CM est d'accord pour reconduire les aides pour les familles dont les enfants fréquentent un centre de loisirs ou pratiquent une activité (sportive, culturelle, etc...)

Centre de loisirs	: 40 € par enfant
Activités jeunes	: 30 € par enfant

### DISSOLUTION DU CCAS

Le CM est informé que depuis la loi du 7 août 2015 (loi NOTRe) portant nouvelle organisation territoriale de la République, le centre communal d'action social (CCAS) est devenu facultatif dans les communes de moins de 1500 habitants.

Madame le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la dissolution du CCAS.

Le CM, après discussion, à l'unanimité se prononce pour la dissolution du CCAS qui prendra effet le 31 décembre 2016. L'excédent de fonctionnement constaté en fin d'année sera repris dans l'excédent global de la Commune.

Les prestations assurées à ce jour par le CCAS seront maintenues dans le cadre du budget général.

### **ONF – Coupe de bois**

Il est fait part à l'assemblée de la demande de l'ONF concernant les coupes à asseoir en 2016 dans les forêts relevant du régime forestier.

Le CM, après délibération, à l'unanimité demande à l'ONF de bien vouloir procéder en 2016 au martelage de la coupe désignée ci-après : parcelles 3, 4 et 5 de la forêt communale.

Précise leur destination : vente par l'ONF.

### **CONTRAT MAINTENANCE INFORMATIQUE- Castaing –**

Le Conseil Municipal est d'avis de renouveler le contrat de maintenance informatique avec l'entreprise Castaing pour un montant de 660 € comprenant 12 heures de présence sur le site.

### **REUNIONS INTERCOMMUNALES**

Conseil d'exploitation :

Roger FAYS fait le compte-rendu de la réunion du 23 mars 2016 :

- Approbation compte gestion et compte administratif Eau 2015
- Affectation de résultats
- Budget primitif Eau
- Approbation compte de gestion et compte administratif 2015 assainissement
- Budget primitif assainissement

### **SALLE DES FETES**

En ce qui concerne les travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes, une commission des travaux est mise en place afin d'étudier les travaux à effectuer et constituer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'accessibilité.

### **RALLYE DE SAINT-MARCELLIN**

Les dirigeants du rallye ont informé la commune que pour des raisons techniques et économiques, il n'y aura pas de spéciale sur la commune de Vatilieu cette année.

SEANCE CLOSE A 23 H 30